

Compte rendu du Conseil municipal du 11 Avril 2019 convoqué le 28/03/2019

Présents : M. Malhappe, C. Huet, E. Mascret, P. Maisonneuve, P. Quentin, L. Janvier, S. Lamouille, P. Avril, P. Boquet

Absents excusés : Messieurs O. Barbey ayant donné procuration à D Ferrandin, C. Bourrat ayant donné procuration à P. Avril, D. Chauvin.

Stéphane Lamouille est nommé secrétaire de séance.

1) Le compte rendu de la séance du 08/03/2019 ainsi que le registre des délibérations sont acceptés et signés par l'ensemble des Conseillers.

2) Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2018

Conformément à la Loi, monsieur le Maire quitte la séance et confie la présidence au doyen d'âge, P. Boquet qui présente au Conseil Municipal le Compte Administratif 2018.

Section de fonctionnement :

- En Dépenses 327 735,34 € en Recettes 373 326,08 €

La section de Fonctionnement présente un excédent de **45 590,74 €**

Section d'Investissement :

- En Dépenses 327 325,72 € en Recettes 111 112,48 €

La section d'Investissement présente un excédent de – **216 213,24 €**

Le Compte administratif 2018 est en parfaite cohérence avec le Compte de gestion du trésorier de Dreux.

Le Compte administratif et le Compte de gestion 2018 sont adoptés à l'unanimité par le Conseil municipal.

Monsieur le Maire est invité à reprendre la séance.

3) Affectation des résultats

Monsieur le Maire propose d'affecter les résultats de l'exercice 2018 comme suit dans le tableau suivant :

Excédent de fonctionnement reporté 2017	595 368,06
Excédent de fonctionnement année 2018	45 590,74
Total excédent de fonctionnement 2018	640 958,80

Déficit d'investissement reporté 2017	-196 912,01
Solde des restes à réaliser d'investissement 2018	120 330
Besoin de financement	76 582,01

Considérant que les Restes à réaliser sur l'exercice 2018 :

Dépenses d'investissement reportées	11 250
Recettes d'investissement reportées	131 580
Solde positif 2018	120 330

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Affectation minimale à la section d'investissement (art.1068)	76 582,01
Affectation du solde disponible à la ligne 002 (Recettes de fonctionnement)	564 376,79
Report de l'excédent d'investissement à la ligne 001 (Dépenses)	196 912.01

4) Fixation des taxes locales 2019

Le Maire propose de voter le taux des taxes, sans changement par rapport à 2018, comme suit de manière à dégager le produit fiscal nécessaire, soit **171 772 €** :

TAXES	TAUX VOTÉ	PRODUIT PROPOSÉ PAR L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE
Taxe d'habitation	16,50%	85 619
Taxe foncier bâti	18,65%	71 001
Taxe foncier non bâti	39,77%	15 152
TOTAL		171772

5) Vote du montant des subventions accordées aux associations et autres organismes

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des montants attribués aux associations.

Les montants proposés sont les suivants :

N°	ASSOCIATIONS et AUTRES ORGANISMES	SUBV. 2018	SUBVENTION 2019	
			Proposé	Voté
1	Association Sportive de Guainville	200	200	200
2	Activités annexes CLIS			
3	Anciens Combattants	150	100	100
4	SPA	100	100	100
5	CFA (lié au nbre d'enfants concernés)	0	0	0
6	Bréval Sport et Loisirs	260	260	260
7	Foot Ball Club de Bréval			
8	Patinoire d'Anet	200		
9	ALGD	80	80	80
10	Gilles à tous vents	750	1000	1000
11	Vô Vietnam	0	0	1000
12	Amicale des parents d'élèves			
	TOTAUX (en euros)	1740	1740	2740

Le conseil municipal accepte par 10 voix et 2 abstentions les montants des subventions.

6) Vote du Budget Primitif 2019

Monsieur le Maire présente le Budget Primitif 2019, approuvé par la Commission des Finances du 21 mars 2019.

A la section de Fonctionnement :

Les Dépenses prévues	332 903€	Les Recettes prévues	937 561,79 €
----------------------	----------	----------------------	--------------

A la section d'Investissement :

Les Dépenses prévues	704 929.00€	Les Recettes prévues	704 929.00€
----------------------	-------------	----------------------	-------------

Il est procédé au vote du Budget Primitif 2019 :

Le Budget Primitif 2019 est approuvé à l'unanimité et voté par chapitre.

Questions diverses :

Monsieur le Maire fait le point des affaires en cours (cf. tableau joint),

Monsieur le Maire évoque le décès dramatique qui a frappé une de nos administrées et propose à titre de solidarité de prendre en charge les frais de cantine de l'enfant pour les mois de mai et juin.

Le Conseil à l'unanimité adhère à cette proposition.

Tour de table :

P Avril,

- interroge sur les modalités à respecter par les agriculteurs quant aux traitements effectués
- regrette des feux de tailles importants

D Ferrandin,

- interroge sur les travaux effectués par le SIAEP au château d'eau du faîte. Une demande d'autorisation d'urbanisme a-t-elle été déposée ?
- rappelle la nécessité de tenir en laisse les chiens pour éviter les blessures de gibier

E Mascret

- Rend compte du repas des anciens qui a donné satisfaction à la majorité des participants.
- Rappelle la date de la préparation du prochain numéro du Tambour du Radon le 27 avril à 10h00 à la Mairie et fait appel à toutes les bonnes volontés.
-

C Huet

- Fait le compte rendu de la dernière réunion du SIRP,

.

Plus personne ne souhaite prendre la parole, monsieur le Maire remercie les participants et lève la séance à 22h 40